

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 1^{ER} MARS 2022**

Extrait du registre des délibérations

Le 1^{er} mars 2022 à 20h30,

Le conseil municipal d'Isigny-sur-Mer, légalement convoqué, a été appelé à siéger à la salle des fêtes d'Isigny-sur-Mer sous la présidence de M. Eric BARBANCHON.

Date de convocation : 23 février 2022.

2022/07 – DOMAINE ET PATRIMOINE : RÉTROCESSION ET INTÉGRATION AU DOMAINE PUBLIC DE PARCELLES SITUÉES RUE JEAN DELAMARE ET RUE JEAN MOULIN – COMMUNE DÉLÉGUÉE D'ISIGNY-SUR-MER.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

- ➔ **APPROUVE** l'acquisition à titre gracieux des parcelles AE n° 341 p2, AE n° 299 p1, AE n° 506 p1 et AE n° 506 p2.
- ➔ **APPROUVE** l'intégration des parcelles ci-dessus indiquées au domaine public communal.
- ➔ **AUTORISE** le maire ou son représentant à signer l'acte notarié à intervenir, ainsi que tous les documents que cette opération nécessiterait.
- ➔ **INDIQUE** qu'une copie du dossier et de la présente délibération seront transmises à la Société Partélios Habitat pour l'intervention d'un notaire.

Vote : Unanimité.

2022/08 – DOMAINE ET PATRIMOINE : DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DE TERRAIN DU DOMAINE PUBLIC AU DOMAINE PRIVÉ SITUÉ RUE DE WEILERBACH EN VUE DE SON ALIÉNATION A PARTÉLIOS HABITAT – COMMUNE DÉLÉGUÉE D'ISIGNY-SUR-MER.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

- ➔ **AUTORISE** La désaffectation et le déclassement d'une partie de terrain issue de la parcelle ZB 73 de 34 m² du domaine public au domaine privé.
- ➔ **INDIQUE** que Partélios Habitat devra consulter France domaine afin de déterminer le prix de vente des 34 m² de superficie.
- ➔ **INDIQUE** que les frais d'acte relatifs à cette vente seront à la charge de Partélios Habitat.

Vote : Unanimité.

2022/09-A - FINANCES : BUDGET PRINCIPAL (TTC) – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé par la responsable du Centre des Finances Publiques pour l'exercice 2021, présentant les principaux résultats de l'exercice suivants, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part :

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES NETTES	775 582,83	3 148 333,12	3 923 915,95
DÉPENSES NETTES	1 043 663,54	2 662 465,42	3 706 128,96
RÉSULTATS 2021			
EXCÉDENT		485 867,70	217 786,99
DÉFICIT	268 080,71		
TRANSFERT RESULTAT ANTÉRIEUR (OONB)			
EXCÉDENT	259 397,78	1 014 789,08	1 274 186,86
DÉFICIT			
EXCÉDENT GLOBAL		1 500 656,78	1 491 973,85
DÉFICIT GLOBAL	8 682,93		

Vote : Unanimité.

2022/09-B - FINANCES : BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE PIED DE POULAIN (HT) : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé par la responsable du Centre des Finances Publiques pour l'exercice 2021, présentant les principaux résultats de l'exercice suivants, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part :

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES NETTES	673 640,03	800 102,46	1 473 742,49
DÉPENSES NETTES	643 386,32	800 102,46	1 443 488,78
RÉSULTATS 2021			
EXCÉDENT	30 253,71	0,00	30 253,71
DÉFICIT			
TRANSFERT RESULTAT ANTÉRIEUR (OONB)			
EXCÉDENT	215 497,67	0,00	215 497,57
DÉFICIT			
EXCÉDENT GLOBAL	245 751,38	0,00	245 751,38
DÉFICIT GOBAL			

Vote : Unanimité.

2022/09-C - FINANCES : BUDGET ANNEXE CAMPING LE FANAL (TTC) : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé par la responsable du Centre des Finances Publiques pour l'exercice 2021, présentant les principaux résultats de l'exercice suivants, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part :

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES NETTES	0,00	10 580,00	10 580,00
DÉPENSES NETTES	0,00	10 580,00	10 580,00
RÉSULTATS 2021	0,00		
EXCÉDENT	0,00	0,00	0,00
DÉFICIT		0,00	0,00
TRANSFERT RESULTAT ANTÉRIEUR (OONB)	0,00	0,00	0,00
EXCÉDENT	0,00	0,00	0,00
DÉFICIT			
EXCÉDENT GLOBAL	0,00	0,00	0,00
DÉFICIT GLOBAL	0,00	0,00	0,00

Vote : Unanimité.

2022/09-D - FINANCES : BUDGET ANNEXE CINÉMA LE CLUB (HT) : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé par la responsable du Centre des Finances Publiques pour l'exercice 2021, présentant les principaux résultats de l'exercice suivants, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part :

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES NETTES	47 293,09	95 620,00	142 913,99
DÉPENSES NETTES	79 704,49	94 638,32	174 342,81
RÉSULTATS 2021			
EXCÉDENT		981,68	
DÉFICIT	32 410,50		31 428,82
TRANSFERT RESULTAT ANTÉRIEUR (OONB)			
EXCÉDENT		0,00	
DÉFICIT	2 061,27	0,00	2 061,27
EXCÉDENT GLOBAL		981,68	
DÉFICIT GLOBAL	34 471,77		33 490,09

Vote : Unanimité.

2021/8-A – FINANCES – BUDGET PRINCIPAL (TTC) : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DONNE** acte au Maire de la présentation du compte administratif 2021, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents (dont 1068)	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		259 397,78		1 014 789,08		1 274 186,86
Opérations de l'exercice	1 043 663,54	775 582,83	2 662 465,42	3 148 333,12	3 706 128,96	3 923 915,95
TOTAUX	1 043 663,54	1 034 980,61	2 662 465,42	4 163 122,20	3 706 128,96	5 198 102,81
Résultats de clôture	8 682,93			1 500 656,78		1 491 973,85
Restes à réaliser	1 398 480,00	457 646,00			1 398 480,00	457 646,00
TOTAUX CUMULÉS	2 442 143,54	1 492 626,61	2 662 465,42	4 163 122,20	5 104 608,96	5 655 748,81
RÉSULTATS DÉFINITIFS	949 516,93			1 500 656,78		551 139,85

→ **CONSTATE**, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

→ **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,

→ **ARRÊTE** et **APPROUVE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : Unanimité.

2022/10-B – FINANCES : BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE PIED DE POULAIN (HT) : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DONNE** acte au Maire de la présentation du compte administratif 2021, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents (dont 1068)	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	/	215 497,67	/	/	/	215 497,67
Opérations de l'exercice	643 386,32	673 640,03	800 102,46	800 102,46	1 443 488,78	1 473 742,49
TOTAUX	643 386,32	889 137,70	800 102,46	800 102,46	1 443 488,78	1 689 240,16
Résultats de clôture	/	245 751,38	/	/	/	245 751,38
Restes à réaliser	/	/	/	/	/	/
TOTAUX CUMULÉS	643 386,32	889 137,70	800 102,46	800 102,46	1 443 488,78	1 689 240,16
RÉSULTATS DÉFINITIFS	/	245 751,38	/	/	/	245 751,38

→ **CONSTATE**, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

→ **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,

→ **ARRÊTE** et **APPROUVE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : Unanimité.

2022/10-C – FINANCES : BUDGET ANNEXE CAMPING LE FANAL (TTC): APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DONNE** acte au Maire de la présentation du compte administratif 2021, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents (dont 1068)	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	/	/	/	/	/	/
Opérations de l'exercice	/	/	10 580,00	10 580,00	10 580,00	10 580,00
TOTAUX	/	/	10 580,00	10 580,00	10 580,00	10 580,00
Résultats de clôture	/	/	/	/	/	/
Restes à réaliser	/	/	/	/	/	/
TOTAUX CUMULÉS	/	/	10 580,00	10 580,00	10 580,00	10 580,00
RÉSULTATS DÉFINITIFS	/	/	0,00	0,00	0,00	0,00

→ **CONSTATE**, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

→ **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,

→ **ARRÊTE** et **APPROUVE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : Unanimité.

2022/10-D – FINANCES : BUDGET ANNEXE BUDGET ANNEXE CINÉMA LE CLUB (HT) : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DONNE** acte au Maire de la présentation du compte administratif 2021, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents (dont 1068)	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	2 061,27	/	/	/	2 061,27	/
Opérations de l'exercice	79 704,49	47 293,99	94 638,32	95 620,00	174 342,81	142 913,99
TOTAUX	81 765,76	47 293,99	94 638,32	95 620,00	176 404,08	142 913,99
Résultats de clôture	34 471,77	/	/	981,68	33 490,09	
Restes à réaliser	/	/	/	/	/	/
TOTAUX CUMULÉS	81 765,76	47 293,99	94 638,32	95 620,00	176 404,08	142 913,99
RÉSULTATS DÉFINITIFS	34 471,77		0,00	981,68	33 490,09	

→ **CONSTATE**, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

→ **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,

→ **ARRÊTE** et **APPROUVE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : Unanimité.

2022/11 – FINANCES - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES (LOTISSEMENT LE PIED DE POULAIN, CAMPING LE FANAL, CINEMA LE CLUB) – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2021.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **APPROUVE** les propositions d'affectations de résultats 2021 sur le budget principal de la commune d'Isigny-sur-Mer et des budgets annexes ci-dessous présentés.

BUDGET PRINCIPAL	RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT EN €	BESOIN D'INVESTISSEMENT		TOTAL EN €	AFFECTATION DES RÉSULTATS EN €
		RÉSULTATS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	SOLDE DES RESTES A RÉALISER EN €		
ISIGNY-SUR-MER : budget Principal	1 500 656,78	- 8 682,93	-940 834	- 949 516,93	R 002 (F) : 551 139,85 D 001 (I) : 8 682,93 R1068 (I) : 949 516,93

BUDGETS ANNEXES	RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT EN €	BESOIN D'INVESTISSEMENT		TOTAL EN €	AFFECTATION DES RÉSULTATS EN €
		RÉSULTATS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	SOLDE DES RESTES A RÉALISER EN €		
ISIGNY-SUR-MER : BA : Lot le Pied de Poulain	0,00	245 751,38	0,00	245 751,38	R 001 (I) : 245 751,38
ISIGNY-SUR-MER : BA : Camping le Fanal	0,00	0,00	0,00	0,00	R 002 (F) : / R 001 (I) : /
ISIGNY-SUR-MER : BA : Cinéma Le club	981,68	- 34 471,77	0,00	-34 471,77	R 002 (F) : 0,00 D 001 (I) : 34 471,77 R1068 (I) : 981,68

Vote : Unanimité.

2022/12 – FINANCES – BUDGET PORT DE PLAISANCE : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé par la responsable du Centre des Finances Publiques pour l'exercice 2021, présentant les principaux résultats de l'exercice suivants, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part :

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES NETTES	0,00	21 829,97	21 829,97
DÉPENSES NETTES	0,00	21 403,92	21 403,92
RÉSULTATS 2021			
EXCÉDENT	0,00	426,05	426,05
DÉFICIT	0,00		
TRANSFERT RÉSULTAT ANTÉRIEUR (OONB)			
EXCÉDENT	0,00	0,00	0,00
DÉFICIT	0,00	0,00	0,00
EXCÉDENT GLOBAL	0,00	426,05	426,05
DÉFICIT GLOBAL			

Vote : Unanimité.

2022/13 – FINANCES – PORT DE PLAISANCE (H.T.) : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DONNE** acte au Maire de la présentation du compte administratif 2021, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents (dont 1068)	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	/	/	/	/	/	/
Opérations de l'exercice	/	/	21 403,92	21 829,97	21 403,92	21 829,97
TOTAUX	/	/	21 403,92	21 829,97	21 403,92	21 829,97
Résultats de clôture	/	/	/	426,05	/	426,05
Restes à réaliser	/	/	/	/	/	/
TOTAUX CUMULÉS	/	/	21 403,92	21 829,97	21 403,92	21 829,97
RÉSULTATS DÉFINITIFS	/	/	0,00	426,05	0,00	426,05

→ **CONSTATE**, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

→ **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,

→ **ARRÊTE** et **APPROUVE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : Unanimité.

2022/14 – FINANCES – FINANCES - BUDGET PRINCIPAL : AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

OPÉRATIONS		ARTICLES	DÉSIGNATION DE L'ARTICLE DE DÉPENSES	RAPPEL BP 2021	MONTANT AUTORISÉ (25 % maximum)	Observations
1001	Voiries diverses Isigny	2151	Travaux de voiries	644 291 €	20 000 € TTC	Rue Jean Moulin : enrobé parking non prévu dans marché initial
1002	Bâtiments divers Isigny	21318	Autres bâtiments publics	25 735 €	3 000 € TTC	Travaux supplémentaires étanchéité local resto du cœur (estimation)
		2132	Immeuble de rapport	280 276 €	3 873 € TTC	Logement cinéma : supplément menuiseries : 1071 € Logement Poste : remplacement chaudière 2802 €

→ **AUTORISE** le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022 dans les limites indiquées ci-dessus pour le budget principal.

Vote : Unanimité.

2022/15 – COMMUNE DÉLÉGUÉE D'ISIGNY-SUR-MER – FINANCES – BUDGET SERVICE DES EAUX : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé par la responsable du Centre des Finances Publiques pour l'exercice 2021, présentant les principaux résultats de l'exercice suivants, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part :

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES NETTES	696 544,96	382 297,72	1 078 842,68
DÉPENSES NETTES	782 881,52	328 017,16	1 110 898,68
RÉSULTATS 2021			
EXCÉDENT		54 280,56	
DÉFICIT	86 336,56		32 056,00
TRANSFERT RESULTAT ANTÉRIEUR (OONB)			
EXCÉDENT	120 559,77	275 733,10	396 292,87
DÉFICIT			
EXCÉDENT GLOBAL	34 223,21	330 013,66	364 236,87
DÉFICIT GLOBAL			

Vote : Unanimité.

**2022/16 – COMMUNE DÉLÉGUÉE D'ISIGNY-SUR-MER – FINANCES – BUDGET SERVICE DES EAUX :
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DONNE** acte au Maire de la présentation du compte administratif 2021, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents (dont 1068)	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		120 559,77		275 733,10		396 292,87
Opérations de l'exercice	782 881,52	696 544,96	328 017,16	382 297,72	1 110 898,68	1 078 842,68
TOTAUX	782 881,52	817 104,73	328 017,16	658 030,82	1 110 898,68	1 475 135,55
Résultats de clôture		34 223,21		330 013,66		364 236,87
Restes à réaliser	128 199,00	110 000,00			128 199,00	110 000,00
TOTAUX CUMULÉS	911 080,52	927 104,73	328 017,16	658 030,82	1 239 097,68	1 585 135,55
RÉSULTATS DÉFINITIFS		16 024,21		330 013,66		346 037,87

→ **CONSTATE**, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

→ **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,

→ **ARRÊTE** et **APPROUVE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : Unanimité.

**2022/17 – COMMUNE DÉLÉGUÉE D'ISIGNY-SUR-MER – FINANCES – BUDGET SERVICE DES EAUX :
AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

OPÉRATIONS	ARTICLES	DÉSIGNATION DE L'ARTICLE DE DÉPENSES	RAPPEL BP 2021	MONTANT AUTORISÉ (25 % maximum)	Observations
Travaux AEP Rue Jean Moulin	2156	Matériel spécifique d'exploitation	454 666 €	4 550 € HT	Traversée diamètre 125 supplémentaire

→ **AUTORISE** le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022 dans les limites indiquées ci-dessus pour le budget du service des eaux.

2022/18 – COMMUNE DÉLÉGUÉE DE NEUILLY-LA-FORÊT – FINANCES – VENTE D'UN IMPRIMANTE DE MARQUE BROTHER NON INVENTORIEE AU PROFIT DE Mme Sylvie HULIN.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

- ➔ **AUTORISE** le maire à procéder à la vente de l'imprimante BROTHER non inventoriée au profit de Mme Sylvie HULIN moyennant un prix de vente de 70 €.
- ➔ **D'IMPUTER** le produit de la vente à l'article 7788 du budget principal.
- ➔ **D'EFFECTUER** toutes les démarches afférentes à cette vente.
- ➔ **DE TRANSMETTRE** cette décision au Service de Gestion Comptable de la Trésorerie de Bayeux.

Vote : Unanimité.